

Décision n° 2022-0630
de la présidente de l’Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 16 mars 2022
attribuant des ressources en numérotation à
la société BJT Partners

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 de l’Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société BJT Partners reçu le 15 mars 2022, sollicitant l’attribution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 23 mars 2022, les ressources en numérotation indiquées dans le tableau ci-dessous sont attribuées, jusqu'au 23 mars 2024, à la société BJT Partners (Siren : 480 234 210) pour une utilisation dans les territoires correspondants.

Type de ressources	Ressources attribuées	Territoire
Numéros géographiques	01 89 70	ZNE Paris
Numéros géographiques	02 19 34	ZNE Dreux
Numéros géographiques	02 19 35	ZNE Tours
Numéros géographiques	02 19 36	ZNE Blois
Numéros géographiques	02 19 37	ZNE Orléans
Numéros géographiques	02 20 00	ZNE Saint-Brieuc
Numéros géographiques	02 20 01	ZNE Brest
Numéros géographiques	02 20 02	ZNE Rennes
Numéros géographiques	02 20 03	ZNE Vannes
Numéros géographiques	02 58 53	ZNE Caen
Numéros géographiques	02 59 38	ZNE Nantes
Numéros géographiques	02 59 39	ZNE Angers
Numéros géographiques	02 59 40	ZNE Laval
Numéros géographiques	02 59 41	ZNE Le Mans
Numéros géographiques	02 79 55	ZNE Evreux
Numéros géographiques	02 79 56	ZNE Rouen
Numéros géographiques	03 39 66	ZNE Besançon
Numéros géographiques	03 53 70	ZNE Troyes
Numéros géographiques	03 53 71	ZNE Reims
Numéros géographiques	03 56 80	ZNE Nancy
Numéros géographiques	03 56 81	ZNE Metz
Numéros géographiques	03 75 88	ZNE Beauvais
Numéros géographiques	03 75 89	ZNE Amiens
Numéros géographiques	03 76 11	ZNE Lille
Numéros géographiques	03 76 30	ZNE Calais
Numéros géographiques	03 79 62	ZNE Dijon
Numéros géographiques	03 79 63	ZNE Mâcon
Numéros géographiques	03 79 64	ZNE Auxerre
Numéros géographiques	03 92 18	ZNE Strasbourg
Numéros géographiques	03 92 19	ZNE Mulhouse
Numéros géographiques	04 12 02	ZNE Marseille
Numéros géographiques	04 12 27	ZNE Avignon
Numéros géographiques	04 20 96	ZNE Corse
Numéros géographiques	04 23 24	ZNE Nice
Numéros géographiques	04 23 43	ZNE Toulon
Numéros géographiques	04 44 08	ZNE Clermont-Ferrand
Numéros géographiques	04 49 36	ZNE Narbonne
Numéros géographiques	04 49 37	ZNE Nîmes
Numéros géographiques	04 49 38	ZNE Montpellier
Numéros géographiques	04 49 39	ZNE Perpignan

Type de ressources	Ressources attribuées	Territoire
Numéros géographiques	04 51 37	ZNE Bourg-en-Bresse
Numéros géographiques	04 51 38	ZNE Valence
Numéros géographiques	04 51 39	ZNE Saint-Etienne
Numéros géographiques	04 51 40	ZNE Lyon
Numéros géographiques	04 85 51	ZNE Grenoble
Numéros géographiques	04 85 60	ZNE Chambéry
Numéros géographiques	04 85 61	ZNE Annecy
Numéros géographiques	05 18 25	ZNE Limoges
Numéros géographiques	05 25 49	ZNE Bordeaux
Numéros géographiques	05 25 50	ZNE Agen
Numéros géographiques	05 25 51	ZNE Pau
Numéros géographiques	05 36 10	ZNE Toulouse
Numéros géographiques	05 37 00	ZNE Albi
Numéros géographiques	05 37 01	ZNE Montauban
Numéros géographiques	05 48 24	ZNE Angoulême
Numéros géographiques	05 48 25	ZNE La Rochelle
Numéros géographiques	05 48 26	ZNE Niort
Numéros géographiques	05 48 27	ZNE Poitiers

Article 2. La société BJT Partners acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1^{er}, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1^{er} ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

Article 4. Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société BJT Partners et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 16 mars 2022

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations
Légales